POUR VERMILLONVILLE. — Le vapeur KIAMICHA, capt. Irwin, reçoit à partir de samedi, 1 rue Conti, et partira pour Vermillonville et Alexandria mardi 1er. décembre, à 4 heures du soir. Pour tout le reste du parcours et pour tout renseignement, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, 1, Front Levee.

Ce vapeur, qui fait le voyage pendant toute l'année, est parfaitement construit, et offre toutes les commodités aux passagers, tout aux personnes qui voyagent. 1er déc.

LIGNE DES ETATS-UNIS.

POUR COVINGTON et les points intermédiaires — Le bateau à vapeur neuf et fort PUTNAM, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages pour Covington et continuera sur les Pontchartrain, mercredi et vendredi après l'arrivée du bateau de Madisonville tous les mardi, jeudi et samedi à 7 heures du matin.

Le PUTNAM fera son voyage à Madisonville tous les mardi, jeudi et samedi à 7 heures du matin, et continuera ses voyages à Covington tous les mercredi à 10 heures du matin.

Le bateau de Covington fera ses voyages tous les jours, après l'arrivée des chars, à 3 heures après-midi.

Le bateau de Madisonville ne prendra ni chargement ni passagers pendant le cours de ses voyages.

Pour fret ou passage, s'adresser à CHARLES DUFOUR, No. 11, Conti.

Paquebot du Bayou Sara et de Williams port. — Le bateau à vapeur favori la BELLE CREOLE, capt. John M. Scott, partira jusqu'à nouvel ordre, des voyages réguliers, tous les mardis, jeudis et samedis, 1 heure après midi, pour le Bayou Sara et les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CHAMPOMIER, 17, Rue de la Levee, près Conti.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Paquebot pour la Balize et la Pointe à la Hache. — Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Joe Miller, partira tous les samedis matin, à 10 heures, du bas de la Balize le lendemain, et sera à la Pointe à la Hache le lundi matin.

POINTE A LA HACHE. — Ce même bateau partira de la Pointe à la Hache, le dimanche matin, à 10 heures, et sera à la Balize le lendemain.

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, à la rue Conti, ou à J. F. BERCIER & Co., No. 54, Vieille Levee.

30 nov—

MUSIQUE DE SOIREES ET DE BALS.

MUSIQUE MILITAIRE.

Mr. H. E. LEHMAN, artiste du Théâtre d'Orléans, remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour pour son ORCHESTRE POUR SOIRÉES ET BALS PARTICULIERS. Dans le but de mieux mériter la faveur de ses amis et du public en général, il s'est adjoint M. COBINI, artiste bien connu et justement apprécié. Ils seront toujours prêts à fournir la musique requise soit à grand ou à petit orchestre. A cet effet, ils se sont procuré les quadrilles, valses, Polka &c. du dernier genre et actuellement en usage dans les salons de Paris.

M. LEHMAN a également organisé un CORPS DE MUSIQUE MILITAIRE, et invite les différentes compagnies de la Légion de vouloir bien l'honorer de leur patronage, soit pour sortie de compagnies, sérénades ou banquets; ce dit corps de musique militaire aura régulièrement une répétition chaque semaine, rue St-Louis, entre celle de Chartres et Passage de la Bourse.

☞ MM. les habitants de la côte qui desireraient donner des soirées pourront s'arranger avec Mr Lehman, ou Mr Cobini.

Adresses rue Ste-Anne, No. 95, entre Royale et Bourbon, ou au bureau de contrôle du Théâtre d'Orléans. 19 oct

MAGASIN DE NOUVEAUTES, PARFUMERIE DES BAINS ROYALE

Mme VINCENT,

A l'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle vient de recevoir par le navire Vesta du Havre, un assortiment complet de Nouveautés.

L'ouverture aura lieu lundi prochain, 16 du courant.

14 nov

Mme. FREMINEAU,

RUE ROYALE, No. 133,

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle Orléans et de la campagne, qu'elle ouvrira, jeudi 5 du courant, ses modes et nouveautés d'hiver.

Elle offrira en vente un joli assortiment de soieries et cotonnades pour robes, chapeaux, articles de mariage et de deuil, quincaillerie fine &c., en général tout ce qui concerne la mode et nouveautés.

Ses prix seront comme toujours très modérés tant pour la vente que pour la confection des articles. 3 nov—1m

MARCHANDISES SECHES.

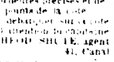

Je viens de recevoir par le navire Tapiona, de France, un assortiment riche et magnifique de MARCHANDISES DE FANTAISIE, pour dames, consistant en partie de Visites MANTEAUX, MANTILLES, ECHARPES, Gants, PARAPLUIES, FOURRURES de martres, Rubans, Dentelles, Fleurs, Gants, Bas, Bitsis, Cravates, Cornets, Ceintures, répondant à tous les goûts. Aussi—CHAPEAUX DE DAMES, et tous genres.

Les marchandises ont été dernièrement ouvertes et prêtes à dames et messieurs de cette ville de venir les examiner. D. F. WEYMOUTH, 57, Canal.

Les marchands commissionnaires et autres, ayant des ordres à remplir pour achat d'articles de modes, sont priés de visiter bien nous les envoyer, et nous ferons tous les efforts pour les satisfaire. 24 nov—1d

PROCLAMATION — Avis est donné par le présent que John Dutton, ex-juge de la paroisse d'Iberville, s'est adressé à moi pour faire annuler le cautionnement suivant :

Un assortiment de cinq mille piastres, souscrit par lui le 20 avril 1843, comme juge de paroisse pour la paroisse d'Iberville, ensemble avec Aubry Dupuy et Nathan Mercier, ses sécurités.

Toutes personnes intéressées auront à adresser par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la première publication du présent les raisons qu'elles peuvent avoir à opposer à ce que les cautionnements soient annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle Orléans, le 26 octobre de l'année 1846, et de la soixante onzième de l'indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON,

14nov—30 CHARLES GAYARRÉ, Sec. d'Etat.

PROCLAMATION — Par Isaac Johnson, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que dans les années 1838 et 1839, feu François Alpuente ayant été nommé curateur pour la ville de la Nouvelle-Orléans, fournit, pour assurer la fidèle exécution de ses devoirs, pardevant Félix de Armas, notaire, le 1er février 1838 et le 1er mars 1839, des hypothèques sur une propriété située en cette ville, au coin des rues Toulouse et Bourgogne, mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne et cent vingt pieds sur la rue Toulouse, chacune pour la somme de huit mille piastres; les dites hypothèques ayant été enregistrées au bureau du conservateur des hypothèques en cette ville.

Et attendu que Catherine Mion, veuve de feu François Alpuente, s'est adressée à moi pour la main-levée des dites hypothèques.

Avis est donné à tous intéressés d'adresser par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication du présent, les raisons qui peuvent s'opposer à la main-levée des dites hypothèques.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 10 novembre de l'année 1846 et de la soixante onzième de l'indépendance des Etats-Unis. ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur, CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 14 nov—30

CHIRURGIEN DENTISTE, RUE DU CANAL, No. 65½.

Ancien local de la Banque de Carrollton.

Le docteur J. T. BEAUREGARD a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fixé sa résidence dans cette ville, pour s'y livrer tout entier à l'exercice de sa profession.

Le docteur BEAUREGARD donne des consultations, et traite les maladies de la bouche. Son cabinet est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

26 nov 1an

Dr. E. COMMUNY,

DENTISTE,

RUE BOURBON, No. 380.

Le Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui lui ont toujours de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY,

SUCCESSEUR DU Dr. DUPERRON,

PREVIENT le public qu'il vient de son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 380, entre Dumaine et Saint-Philippe.

22 dec

MESSIEURS F. BLANCHARD et AUGUSTE MOLIER, Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Dauphine, (ancienne du docteur A. Lion.)

L'engagement pris de ne pas contracter avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettent dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois. Ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuses clientèles, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur font espérer la continuation de la confiance du public.

8 juin

BUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, RUE BOURBON No. 116,

Ancien établissement de M. Brian, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise, et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés.

M. Buffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. 25 nov—1a

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargeront de toute espèce de recouvrements, traductions, règlements et balances de livres, copies, etc.

Dans le cas où pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.

Ils se chargeront pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des brumades à l'usage est établie à leur bureau.

Nouvelle-Orléans, 20 aout 1846.

21 aout M. BERTUS, H. RUFFIER.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.

LE CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de tout dans : M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui demandent de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, sont adressés au dit Bureau, où ils trouveront de bons ouvriers et des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouvent constamment des hommes de gagnage de suite, barbeques et servantes, et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit, pour marchandises sur la Levee, en mêmes pas vous, et plus, des gardes-malades, des nourrices, des cuisiniers, etc.

Les maîtres arrivant trouveront au dit bureau l'adresse de M. Cabos fournira des apprentis à leurs enfants, forgerons, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvriers charpentiers, menuisiers, ébénistes, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 16 nov—1 an.

CHARBON DE BOIS, BOIS DE CHAUFFAGE, BOIS DE MARINE, BOIS DE CHARPENTE, BOIS DE CHAUFFAGE, BOIS DE CHARPENTE, BOIS DE MARIN